

bonne, toutes les précautions possibles pour empêcher la maladie contagieuse de s'y glisser, & quoique par les avis qu'on a reçu, elle ait considérablement diminué en Provence, & même tout à fait cessé en plusieurs endroits, les Vaisseaux n'ont pas la liberté de remonter le Tage, qu'auparavant ils n'ayent fait une exacte quarantaine.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. **R**ome. Le Cardinal Aquaviva a renvoyé à *Madrid* l'Express qu'il en avoit reçu avec la reponse du Pape touchant la restitution que cette Cour demande qui soit faite au Duc de Parme des Fiefs de *Castro* & de *Ronciglione*. Cette affaire quoique sollicitée vivement par l'Espagne, trouvera des obstacles difficiles à surmonter, ces Etats étans trop à la bienséance du St. Siège à cause de leur proximité avec le Patrimoine de St. Pierre, & d'ailleurs la Cour de Rome ayant plusieurs raisons qu'elle trouvera le moyen de rendre plausibles, pour se dispenser de lâcher cette prise. Afin de mettre le Lecteur au fait, il est, je pense, bon de lui expliquer ce que c'est que le Duché de *Castro*, & à quel titre le St. Siège le possède à présent.

C*astro* est Ville & Duché d'Italie, voisin de l'Etat Ecclésiastique, avec Evêché qui dépendoit autrefois immédiatement du St. Siège. Ce Fief

Le Duc de Parme demande le